

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 30 JANVIER 2025

Membres présents :

Enseignants : Mmes et MM. :

Auzoult-Chagnault Laurent, Brochard Renaud, Durand Karine, Gateau Mathieu, Gonin Philippe, Jegou Anne, Laurent Alexandra (arrivée à 11h10), Stein Christian, Thibaut Jean-Pierre (sortie à 11h10).

Enseignants connectés en visioconférences : Mmes :

Marinone Isabelle, Roques Marjorie.

Usagers : Mmes et MM. :

Aublanc Chloe, Baron Lyssandre, Chevalier Victor, Cintrat Gaëtan, Daffix Aurelien, Duvoisin Mathis, Fernandes Louison, Lafoucrière Louis, Prost Laura.

Personnels BIATSS : Mme :

Prat-Béliard Edwige.

Invités : Mmes :

Cunin Céline, Pechinot Elodie, Thomas Nathalie.

Personnalité extérieure : M. :

Léger Benjamin.

Membres absents excusés :

Bugaiska Aurélia, De Oliveira Pierre, Haliday Héloïse.

Membres représentés :

Boulenger Laurence, Farissi Aicha, Lerat Manon, Millot Christelle, Pontus Blandine, Pottier-Dumoulin Chloé.

80 88

Monsieur Mouillebouche ouvre la séance à 10h07 et remercie les membres du conseil présents.

1 – Approbation du procès-verbal provisoire du conseil d’UFR du 21 octobre 2024

Le procès-verbal provisoire du conseil d’UFR Sciences Humaines du 21 octobre 2024 est **approuvé à l’unanimité.**

Monsieur Mouillebouche fait le point sur l’avancement des projets énoncés lors du précédent conseil.

➔ Archives de l’UFR Sciences Humaines :

Un point a été fait avec Monsieur Jarrige, responsable M2 parcours archives. Les étudiants du Master 2 Archives des XXe et XXIe siècles européens ont commencé un pré inventaire.

➔ Présentation des métiers de l’armée :

La demande a été transmise aux services de la logistique, qui ont organisé une journée de rencontre en salle, avec un stand d’accueil dans le hall droit-lettres.

➔ Studyrama :

Le salon « Studyrama » a été une journée très positive, avec un beau stand de l’Université et de l’UFR. Les rencontres ont été très nombreuses, même si le personnel de l’UFR pour les accueillir (3 personnes sur 2 jours) était un peu en sous-effectif. Une participation plus importante serait souhaitable.

➔ Projet de sondage : besoins et usages des enseignants

Les services techniques étant très réactifs aux diverses demandes, il est annoncé qu'il n'y aura pas de questionnaire « type ». Monsieur Mouillebouche restera l’interlocuteur privilégié s'il y a des dysfonctionnements afin de faire le nécessaire.

➔ Application ADE :

Suite à la décision du conseil d’UFR, le service logistique a rendu public les emplois du temps par enseignant. En revanche, les emplois du temps par salle, également demandés, n’ont pas été ouverts ; le service logistique craint que ces informations soient au final causes de désorganisation.

➔ UEO (Unités d’Enseignement d’Ouverture) :

Pour rappel, il avait été voté de débuter les UEO à 18 heures pour les premières années de licence psychologie.

L’organisation a été mise en place dès ce semestre sur les UEO « Croyance, culture, société » de L1 ; on constate une augmentation de la fréquentation, avec notamment une minorité d’étudiants ayant cours jusqu’à 18h.

➔ Site internet de l'UFR :

L'harmonisation du site internet de l'UFR est quelque peu en retard car la cellule communication met en priorité les tâches liées au changement de l'uB en UBE.

Monsieur Mouillebouche affiche la maquette/charter des départements de l'UFR Sciences Humaines du site internet.

Monsieur Thibaut intervient en expliquant qu'il faut conseiller aux étudiants d'aller s'informer sur les filières avec les nouvelles brochures mais ces dernières ne sont pas encore en ligne sur le site.

Madame Thomas suggère d'orienter les étudiants sur l'application « Amethys » tandis que Madame Prat-Béliard précise que les brochures sont mises en ligne depuis une semaine et qu'il est maintenant possible d'y accéder.

Les nouveaux logos des départements UBE sont présentés.

Monsieur Stein souhaite savoir si du papier à en-tête pour l'UFR sera disponible. Madame Cunin lui répond qu'il peut s'appuyer sur la charte graphique de l'UBE et trouver des modèles de documents dont il peut se servir.

2 – Informations : modifications maquettes – présentation des nouveaux élus – message de soutien aux étudiants mahorais

➔ Modifications des maquettes

La modification des maquettes est en cours. Madame Cunin rappelle qu'elle a transmis aux directeurs de département un tableau afin de noter les différentes modifications à apporter aux maquettes. Ce dernier doit être envoyé à Madame Thomas et à Madame Lerat avant le 14 mars 2025. Les propositions de modifications devront être présentées au prochain conseil d'UFR du mois de mars.

➔ Présentation des nouveaux élus

Pour le collège des usagers : Madame Aublanc Chloé et Monsieur Duvoisin Mathis

Monsieur Baron, élu au collège des usagers, précise que Monsieur Duvoisin a été élu en tant que suppléant. Il tient à souligner également la participation active au vote de la part des usagers, pour ce premier vote électronique, en comparaison à l'UFR langues. (130 votes URF Science Humaines, 50 votes UFR Langues)

Pour le collège des BIATSS : Madame Lerat Manon

Il reste un siège à pourvoir pour le collège des BIATSS.

➔ Message de soutien

Sur proposition des élus usagers de l'UFR, un message de soutien a été envoyé aux étudiants Mahorais.

3 – Élections d'un assesseur BIATSS

Candidature de Madame Prat-Béliard, qui est élue à l'unanimité assesseur BIATSS au conseil de l'UFR Sciences Humaines. Elle est félicitée pour son élection et pour tout son dévouement au service des précédents conseils d'UFR.

4 – Point financier

→ Colloque « Traumatismes et Dispositifs d'Accompagnement »

Un vote complémentaire est soumis au conseil de l'UFR pour le tarif de groupe institutionnel. Le prix unitaire TTC pour les professionnels à partir de 10 personnes (éligibles à la formation continue) d'une même institution est proposé à 100€ € soit 90.909 € HT (TVA 10%).

Le conseil **vote à l'unanimité** le tarif de 100€ TTC pour le colloque « Traumatismes et dispositifs d'Accompagnement » organisé par le laboratoire Psy-Drepi.

→ Budget 2025 :

Madame Cunin explique la prévision du budget pour l'année 2025 et plus précisément la répartition budgétaire par département.

Préparation Budget 2025

Budget fonctionnement 2025 : 101 000 € (dotation identique à celle de 2024)

Budget à ventiler entre les départements : 35 740 €

Clé de répartition :

50 % de ce montant (17 870 €) répartis de manière égale entre les départements

50 % (17 870 €) ventilés en fonction des effectifs L et M par département sur un total UFR de 2758 au 01/10/2024 hors FC & CPGE

Part étudiant: **6,47 € (17870 divisé par nombre total d'étudiants)**

Dotation complémentaire pour les masters

Précompte du téléphone dès le budget initial

Départements	Centre de Coûts	Effectifs FI au 01/10/2024	Dotation de base	Dotation variable (arrondie)	Dotation masters	Précompte téléphone estimé	Dotation Hors CUFPA		Dotation 2025
Histoire	06E01	456	2 978	2 950	1 000	550	6 378		6 378
Histoire de l'art & archéologie	06E02	314	2 978	2 032	1 000	350	5 660	Pas de prévision de recette CUFPA	5 660
Musicologie	06E03	179	2 978	1 158	250	150	4 236		4 236
Sociologie	06E04	306	2 978	1 980	500	250	5 208		5 208
Psychologie	06E05	1279	2 978	8 275	1 000	1 400	10 853		10 853
Géographie	06E06	224	2 978	1 449	500	300	4 627		4 627
TOTAL		2758	17 868	17 844	4 250	3 000	36 962		36 962

600 € redonnés aux départements

100 € par département

Éléments de compréhension :

- Il y a une dotation fixe pour chaque département et une dotation variable.
- Cette dernière varie en fonction des effectifs des étudiants par département à la date du 01/10/24 hors effectifs de la formation continue et des Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE).

Madame Cunin présente le document de synthèse du budget initial qui a été préparé avec Monsieur Verpillot, responsable de l'antenne financière.

UFR SCIENCES HUMAINES

BUDGET INITIAL 2025 - SYNTHESE

Centres financiers	Centres de coûts	Moyens		Affectations		Solde (FDR) A-B	OBSERVATIONS
		Recettes annuelles A	Dotation A	Autorisations d'engagement B	Frais de gestion B		
FI06	UFR BUDGET GENERAL	7000	63038	70038		0	Autorisations d'engagement : dt 12.000 € en investissement dt 4.000 € / Monitorat cartothèque dt 8.000 € / Tutorat d'accompagnement Recettes annuelles : inscriptions PESM
	DPT HISTOIRE		6378	6378		0	
	DPT HISTOIRE DE L'ART		5660	5660		0	
	DPT MUSICOLOGIE		4236	4236		0	
	DPT SOCIOLOGIE <i>dt DPT</i> <i>dt Projet RITM</i>		5208	10246		-5038	Solde : crédits RITM "ECDS" dont la recette est globalisée en centrale (dt 4.698 € HTD)
	DPT PSYCHOLOGIE <i>dt DPT</i> <i>dt Projet RITM</i>		10853	42373		-31520	Solde : crédits RITM "ALL-T-D" dont la recette est globalisée en centrale (dt 16.380 € 50% IE et 4.140 € HTD)
	DPT GEOGRAPHIE		4627	4627		0	
	SERV. COMMUN ANTENNE FINANCIERE		6000	6000		0	Dotation : dt 5.000 € réaffectés par les autres composantes et services du périmètre de l'antenne financière
FC06	FORMATION CONTINUE					0	
77JSPE	CHARGE D'ENSEIGNEMENT					0	
RE06A	THEMA <i>dt crédits récurrents</i> <i>dt CE</i>		19039	60539		-41500	Autorisations d'engagement : dt 1.500 € en invt et 40.000 € recrutement Post-doc CE Maltose Solde : décalage entre le rythme des dépenses et le rythme d'encaissement des financements pour CE Maltose
	LIR3S <i>dt crédits récurrents</i> <i>dt CE RE06B</i> <i>dt CE RE42C</i>	70117 800 54317 15000	68169 68169 139490 66455	274882 68937 11109 215	11356 32 -96282 -51670	-147952	Recettes annuelles récurrentes : vente d'ouvrages Recettes annuelles CE : solde CRBFC dispositif ANER PluriEnv Equip.; IUF Bonfait et Lett; échéances ANR DispRel et Sip Autorisations d'engagement : dt 4.000 € en invt récurrent; 11.000 € IUF Lett et 3.000 € ANR Sip, 28.000 € IGE pour Chaire valeurs du soin; 16.050 € IGE ANR DispRel et 50.340 € IGR ANR Sip Solde : décalage entre le rythme des dépenses et le rythme d'encaissement des financements des conventions
RE06Z	RESERVOIR RECH.					0	

TOTAUX

77117	193208	484979	11356	-226010
-------	--------	--------	-------	---------

Éléments de compréhension :

- La colonne « moyens » correspond soit à des recettes propres soit à de la dotation.
- Les affectations sont synonymes de dépenses. La colonne « Observations » permet de détailler ces dernières.

Monsieur Mouillebouche commente la répartition entre les départements. Chaque département a des besoins spécifiques. La psychologie a besoin de batteries de tests et de logiciels très coûteux ; la musicologie doit acheter et entretenir des instruments (pianos) ; la sociologie, l'HAA et la géographie ne peuvent pas fonctionner sans de nombreuses sorties sur le terrain. En histoire, ce sont les cours d'agrégation qui nécessitent de faire venir des intervenants extérieurs.

Toutes ces dépenses sont éminemment nécessaires, et tous les enseignants engagent leurs crédits avec un sens évident de l'intérêt général.

Dans ces circonstances, la répartition des crédits – et surtout du manque de crédit – relève de l'impossible. La répartition des crédits a donc été faite selon la clef adoptée les années précédentes : 50% de part fixe et 50% de part proportionnelle au nombre d'étudiants.

Les budgets sont alloués sur une année civile, et ne peuvent être transférés sur l'année suivante, ce qui pourrait inciter à engager des dépenses non nécessaires en fin d'année pour consommer tout le budget. Cette pratique serait infiniment regrettable. Il est faux de croire que la dotation sera diminuée l'année suivante si elle n'a pas été entièrement dépensée.

Monsieur Thiebaut demande le détail des dépenses prises dans le fonctionnement global ; Madame Cunin donne une liste non exhaustive : les ordres de mission, les photocopieurs...

M. Gonin remercie M. Verpillot et Mme Cunin d'avoir pu rendre utilisable le reliquat de son projet RITM pour financer un transport en bus vers Beaune.

Monsieur Gonin, Monsieur Auzoult-Chagnaut et Monsieur Stein s'interrogent sur le montant prévisionnel attribué au coût des appels téléphonique par département. Madame Cunin explique que le pôle Patrimoine envoie une facture annuelle qui est répercutée sur le budget des départements.

Il est demandé si des modifications peuvent être apportées au budget. Madame Cunin explique qu'il y a généralement un budget rectificatif au mois d'avril.

Madame Cunin soumet le budget 2025 au vote du conseil. Le budget est adopté à la majorité :

POUR : 12

CONTRE : 7

ABSTENTION : 8

➔ Information sur la situation budgétaire de début d'année 2025 :

Madame Cunin informe les membres du conseil d'un courrier du 15 janvier 2025 envoyé par le Directeur Général des Services de l'UBE expliquant que la Loi de finance de l'Etat n'est pas encore adoptée et que nous sommes dans un dispositif temporaire dit de « services votés » pour une durée de trois mois. Par conséquent, seuls 25 % des crédits de la dotation de l'Etat sont ouverts. Les ressources propres ne sont pas concernées par cette restriction. Les 75 % restants devraient être alloués après le vote du budget de l'Etat au titre de l'année 2025.

5- Conventions – Subventions

Aucune convention

6 – Questions diverses

- ➔ Monsieur Gonin explique que les ordinateurs Apple de la salle Nono sont équipés de logiciels de musicologie très spécifiques, qui réclament une gestion particulière. Cette salle doit notamment avoir une autonomie suffisamment affirmée pour échapper aux mises à jour systèmes programmées par le centre numérique de l'UBE. Il demande le soutien du conseil de l'UFR pour obtenir la gestion autonome de cette salle (dans le respect de la sécurité informatique de l'établissement).

Le conseil de l'UFR **vote à l'unanimité** le soutien à la demande de M Gonin.

- ➔ Monsieur Daffix, représentant du collège des usagers, souhaite souligner que lors des derniers examens il y a eu des retards dû à différentes raisons (problème de sujet, de surveillance, de salle, d'ordinateur...).

Certains points devraient être pris en compte, notamment les tiers-temps, car cela engendre du retard pour l'enchaînement avec les autres examens.

Madame Thomas propose de recevoir Monsieur Daffix en entretien afin d'en discuter plus longuement ; elle explique au conseil qu'après chaque période d'examen elle récapitule, dans un tableau, les diverses problématiques rencontrées et fait remonter celui-ci aux différents responsables.

Dans la continuité de la discussion, Monsieur Brochard demande s'il est possible d'utiliser en priorité la salle modulable pour les examens de psychologie lorsque le nombre d'étudiant est important.

Monsieur Mouillebouche annonce que la salle d'examen sera en travaux pendant deux ans.

Il faut commencer à chercher des solutions pour ces deux années de travaux en prévisions.

20 08

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Mouillebouche remercie les membres du conseil et lève la séance à 11h33 et procède à l'ouverture du conseil restreint.

La secrétaire de séance

Elodie Pechinot



Le Doyen de l'UFR Sciences Humaines

Président du Conseil d'UFR

Hervé Mouillebouche

